

## Réunion commission fêtes des mères 02-05-2022

Présents : Stéphane Serrier / Michel Houpert / Marie-Françoise Etienne

Absent : Bruno Daviller

1. Nombre de mamans : 36.
2. Vin d'honneur : autorisation reçue de Ludovic Thiriet pour réception avec vin d'honneur.
3. Salle Bugatti réservée pour le jeudi 02 juin 2022 de 10h30 à 15h30. Cette salle est plus conviviale que la salle de la cantine. Attention, remarque de Martine Jung : normalement il n'est pas autorisé de manger dans cette salle. Autorisation exceptionnelle, il faut prévoir le nettoyage en cas de salissures. Prévenir MACE. *Action : Marie-Françoise*
4. Courrier aux mamans : prêt à être envoyé. Sera transmis cette semaine à Pascal Deloy. *Action : Marie-Françoise*
5. Courrier aux Ressources Humaines : prêt. Sera transmis cette semaine. *Action : Marie-Françoise*
6. Cadeau : discussion pour décider entre chocolats ou confiseries. Le choix se porte sur les confiseries, parce que nouveauté, cela change des chocolats > photo ci-jointe et descriptif ci-dessous, selon la proposition de *Sweet Art*. *Action : Stéphane pour la commande et voir si quelques éléments peuvent être ajoutés à cette proposition.*

- **Proposition 1 : La box SWEET ART composée des 3 gammes de confiseries**

- un fourreau de Tendres fruits
  - 9 pièces/6 parfums assortis : Cassis-fleur d'hibiscus, Bergamote-Jasmin, Mandarine-Orange, Fruits de la passion-Mangue, Orange-Safran, Fraise-baie de Timut
- une boîte de Caramels
  - 2 parfums assortis : Caramel au Cacao intense & écorces d'oranges confites (faites maison bien sûr!), Caramel au confit d'oranges (fait maison aussi !)
    - environ 10 caramels, soit 5 de chaque
- un sachet de marshmallows aux fruits
  - 3 parfums assortis : Fraise-baie de Timut, Bergamote, Fruits de la passion-Mangue
    - environ 9 marshmallows, soit 3 de chaque
- dans un sac en papier "prestige"
  - sac en papier avec anses satin
- Prix : 27,70€ - 14% = **23,80€**

**Budget : 36 \* 23.80€ = 856.80 €**

7. Buffet : devis reçus de Boulangerie Cosserat et Boulangerie du Port : très similaires en valeur. Pas de préférence pour l'une ou l'autre. Décision d'aller à la Boulangerie du Port. Concernant la commande :

4 sucrés et 4 salés par personne, voir devis transmis par Stéphane. *Action : Marie-Françoise pour passer commande.*

**Budget : 91,80€ \* 2 = 183,60 €**

8. Boissons : *action Stéphane et Pascal Deloy*, chez Metro ou caviste de Thaon en semaine 18.

**Budget : 150,00 €**

9. Carte cadeau : comme discuté à la réunion précédente, choix de la carte cadeau ACATE à utiliser chez les commerçants de Thaon. *Action : Stéphane pour la commande.*

**Budget : 36 \* 40,00 € = 1 440,00€**

#### 10. Récapitulatif du budget prévisionnel

Dépense Divers pâtés/pâtisseries	186,60 €
Dépense Boissons	150,00 €
Dépense Cadeau confiseries Sweet Art = 36*23,80€	856,80 €
Dépense Carte cadeau ACATE (Thaon-les-Vosges) =36*40€	1 440,00 €
<b>Budget prévisionnel</b>	<b>2 633,40 €</b>
<b>Budget maximum</b>	<b>3 000,00 €</b>

Faites moi part de vos remarques ou commentaires.

Prochaine réunion le lundi 16 mai.

Cordialement,

Marie-Françoise